

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

## \* 1 Identification

### · Identificateur de produit

#### · Nom du produit: 415

- **Autres moyens d'identification** : Chlorure ferrique
- **Numéro de pièce connexe** : 415-Liquid, 415-500ML, 415-1L, 415-4L, 415-20L

#### · **Emploi de la substance / de la préparation** Pour la gravure de circuits imprimés

#### · **Utilisations déconseillées** Non applicable

### · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Producteur/fournisseur:**

MG Chemicals Ltd. (Head Office)  
1210 Corporate Drive  
Burlington, Ontario L7L 5R6  
CANADA  
+(1) 905-331-1396  
+(1) 800-340-0772  
info@mgchemicals.com

#### **Distributeur:**

Masline  
511 Clinton Ave S  
Rochester, New York 14620  
United States  
+(1) 586-546-5373

#### · **Service chargé des renseignements:** sds@mgchemicals.com

### · **Numéro d'appel d'urgence:**

Pour les incidents liés aux matières dangereuses **UNIQUEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)  
États-Unis ou CANADA – Appelez Verisk 3E au +1-866-519-4752 ou +1-760-476-3962 (code d'accès au service : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses ; Service 24h/24 et 7j/7  
CANADA- Appelez CANUTEC à frais virés au +1-613-996-6666 ou \*666 sur les téléphones cellulaires

## \* 2 Identification des dangers

### · **Classification de la substance ou du mélange**

Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1	Peut être corrosif pour les métaux.
Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 4	Nocif en cas d'ingestion.
Irritation cutanée - catégorie 2	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves - catégorie 1	Provoque de graves lésions des yeux.
Aquatic Acute 3	Nocif pour les organismes aquatiques.

### · **Éléments d'étiquetage**

#### · **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Page : 2/13

Date d'émission 01/26/2026

Numéro de la version 4.01

Revision: 11/04/2025

Nom du produit: 415

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

trichlorure de fer  
chlorure d'hydrogène  
dichlorure de fer

· **Mentions de danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
P264 Se laver soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.  
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P330 Rincer la bouche.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical.  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.  
P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion.  
P501 Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

· **Autres dangers** Non disponible

## 3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

— CA/FR —

# Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

**Nom du produit: 415**

(suite de la page 2)

· <b>Composants dangereux:</b>		
7705-08-0	trichlorure de fer	37–42%p/p *
7647-01-0	chlorure d'hydrogène	1,0%p/p
7758-94-3	dichlorure de fer	<1,0%p/p

\* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

## 4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
  - **Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
  - **Après inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer. En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
  - **Après contact avec la peau:**

Laver abondamment à l'eau.  
En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
  - **Après contact avec les yeux:**

Rincer prudemment à l'eau pendant au moins 30 minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et si cela est facile à faire. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
  - **Après ingestion:**

Rincer la bouche.  
Ne pas faire vomir.  
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
  - **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Un contact prolongé avec des métaux dans un espace clos peut produire des quantités explosives de gaz hydrogène.  
Ininflammable ou combustible, mais brûle en cas d'incendie. En cas d'incendie, produit une fumée irritante dont la toxicité est inconnue.  
Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

(suite page 4)

— CA/FR —

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Page : 4/13

Date d'émission 01/26/2026

Numéro de la version 4.01

Revision: 11/04/2025

Nom du produit: 415

(suite de la page 3)

- **Produits de combustion dangereux :**

Oxydes de carbone (COx)

Au-dessus de >200 °C, des gaz toxiques et corrosifs, notamment du chlore, du chlorure d'hydrogène et des oxydes de fer, peuvent être libérés.

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

## 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Éviter de respirer le brouillard, les pulvérisations ou les vapeurs.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Utiliser un neutralisant.

Recueillir le liquide dans un récipient scellable et résistant aux produits chimiques.

Lavez les résidus avec une serviette en papier et placez les serviettes sales dans le conteneur.

Utilisez de l'eau et du savon pour éliminer les dernières traces de résidus.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7 Manutention et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Porter des gants de protection, des vêtements de protection et des lunettes de protection.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant l'utilisation de ce produit.

Conservé uniquement dans l'emballage d'origine. Absorber les liquides renversés pour éviter d'endommager le matériel.

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conservé dans un endroit sec et propre, à l'abri des substances incompatibles.

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire

- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 5)

— CA/FR —

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Page : 5/13

Date d'émission 01/26/2026

Numéro de la version 4.01

Revision: 11/04/2025

Nom du produit: 415

(suite de la page 4)

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Voir section 1.2

## 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### · Paramètres de contrôle

#### · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

7705-08-0 trichlorure de fer	
EL	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> as Fe
7647-01-0 chlorure d'hydrogène	
EL	Ceiling: 2 ppm
EV	Ceiling: 2 ppm
7758-94-3 dichlorure de fer	
EL	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> as Fe

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.  
Pour les abréviations et les acronymes, voir la réglementation nationale ou régionale sur les valeurs limites d'exposition professionnelle.

### · Contrôles de l'exposition

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

#### · Equipement de protection individuel:

##### · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Eviter tout contact avec la peau.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

##### · Protection respiratoire:

Si le produit est chauffé ou si le travailleur présente une réaction allergique connue, il convient d'envisager l'utilisation d'un masque complet avec cartouche de vapeur organique ou avec une alimentation en air indépendante.

##### · Protection des mains:

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.



Gants de protection : EN374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 6)

CA/FR

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Page : 6/13

Date d'émission 01/26/2026

Numéro de la version 4.01

Revision: 11/04/2025

Nom du produit: 415

(suite de la page 5)

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de sécurité ou lunettes étanches : EN 166

## 9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· État physique	Liquide
· Forme:	Faible viscosité
· Couleur:	Brun-roux
· Odeur:	Acidulée
· Seuil olfactif:	Non déterminé
· Point de fusion/point de congélation:	-50 °C
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	110 °C
· Inflammabilité	Ininflammable
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	Sans objet
· Supérieure:	Sans objet
· Point d'éclair	Non applicable
· Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé
· Température de décomposition:	Non déterminé
· valeur du pH à 20 °C:	<2
· Viscosité:	
· Cinématique:	Non déterminé
· Dynamique:	Non déterminé
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé
· Pression de vapeur à 20 °C:	1 hPa
· Densité relative à 25 °C:	1,38-1,49
· Densité de Vapeur (air=1):	1
· Caractéristiques des particules	Sans objet.

(suite page 7)

— CA/FR —

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Page : 7/13

Date d'émission 01/26/2026

Numéro de la version 4.01

Revision: 11/04/2025

Nom du produit: 415

(suite de la page 6)

## · Autres informations

### · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· <b>Température d'inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Solvants organiques:</b>	Non disponible
· <b>VOC content:</b>	0,000 %
	0,0 g/l / 0,00 lb/gal
· <b>VOC (CE)</b>	0,00 %
· <b>Taux d'évaporation:</b>	>1 (ButAc=1)

## 10 Stabilité et réactivité

· **Réactivité** Réagit avec les métaux pour former de l'hydrogène inflammable. Réagit avec les alcalis (bases).

· **Stabilité chimique** Chimiquement stable à des températures et pressions normales.

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

### · Conditions à éviter

Éviter les flammes nues, la chaleur excessive, les étincelles, les sources d'inflammation et les substances incompatibles.

Ne pas utiliser de manière à former des fumées, des vapeurs ou des brouillards.

Au-dessus de >200 °C, des gaz toxiques et corrosifs, notamment du chlore, du chlorure d'hydrogène et des oxydes de fer, peuvent être libérés.

### · Matières incompatibles:

Métaux alcalins  
Oxydes d'éthylène  
Agents oxydants forts  
Des bases solides  
Nylon  
Styrène  
Chlorure d'allyle

### · Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus  
Produits de combustion dangereux : voir section 5.

CA/FR —  
(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

selon le *SIMDUT 2023* et le *HCS 2024*

Date d'émission 01/26/2026

Numéro de la version 4.01

Revision: 11/04/2025

Nom du produit: 415

(suite de la page 7)

## \* 11 Données toxicologiques

### · Informations sur les effets toxicologiques

#### · Toxicité aiguë

##### · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))		
Oral	LD50	729–829 mg/kg (rat)
7705-08-0 trichlorure de fer		
Oral	LD50	316 mg/kg (rat)
7647-01-0 chlorure d'hydrogène		
Oral	LD50	238–277 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.010 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/ 1 h	4,2 mg/L (rat)
7758-94-3 dichlorure de fer		
Oral	LD50	300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (rat)

#### · Effet primaire d'irritation:

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

### · Résumé des effets et des symptômes par voie d'exposition

#### · Yeux :

lésions oculaires, douleur  
rougeur  
brûlures

#### · la peau :

douleur  
taches brunes sur la peau  
rougeur, irritation

#### · Inhalation :

toux  
irritation des voies respiratoires  
mal de gorge  
L'exposition à de fortes doses de chlorure d'hydrogène peut provoquer une toux, des difficultés respiratoires et un essoufflement.

#### · Ingestion :

irritation de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac  
douleur abdominale  
nausées  
vomissements  
diarrhée

### · Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

(suite page 9)

— CA/FR —

# Fiche de données de sécurité

selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Nom du produit: 415

(suite de la page 8)

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif  
Irritant

· **Catégories cancérogènes**

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

7647-01-0	chlorure d'hydrogène	3
-----------	----------------------	---

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.		
-------------------------------------	--	--

## 12 Données écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable

· **vPvB:** Non applicable

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 Données sur l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:** Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Les conteneurs peuvent encore présenter un risque ou un danger chimique lorsqu'ils sont vides.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Dans la mesure du possible, conservez les avertissements de l'étiquette et la FDS et respectez tous les avis relatifs au produit.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

**Fiche de données de sécurité**  
selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Date d'émission 01/26/2026




Numéro de la version 4.01

Revision: 11/04/2025

Nom du produit: 415

(suite de la page 9)

**14 Informations relatives au transport**

<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Numéro ONU</b></li> <li>· <b>DOT/TMD, IMDG, IATA</b></li> </ul>	UN2582
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b></li> <li>· <b>DOT/TMD</b></li> <li>· <b>IMDG</b></li> <li>· <b>IATA</b></li> </ul>	CHLORURE DE FER III EN SOLUTION FERRIC CHLORIDE SOLUTION Ferric chloride solution
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Classe(s) de danger pour le transport</b></li> <li>· <b>DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):</b></li> </ul>	
 <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Classe</b></li> <li>· <b>Label</b></li> </ul>	8 Matières corrosives. 8
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>IMDG, IATA</b></li> </ul>	
 <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Class</b></li> <li>· <b>Label</b></li> </ul>	8 Matières corrosives. 8
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Groupe d'emballage</b></li> <li>· <b>DOT/TMD, IMDG, IATA</b></li> </ul>	III
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Dangers pour l'environnement:</b></li> </ul>	Non applicable
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b></li> </ul>	Non applicable
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Indications complémentaires de transport:</b></li> </ul>	
 <p>Quantité limitée</p> <p>415-500ML, 415-1L, 415-4L</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>DOT/TMD</b></li> <li>· <b>Quantity limitations</b></li> </ul>	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité**  
selon le **SIMDUT 2023** et le **HCS 2024**

Date d'émission 01/26/2026

Numéro de la version 4.01

Revision: 11/04/2025

**Nom du produit: 415**

(suite de la page 10)

<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>IMDG</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Limited quantities (LQ) 5L</li> <li>· Excepted quantities (EQ) Code: E1</li> <li>Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml</li> <li>Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> Non applicable           <ul style="list-style-type: none"> <li>· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 80</li> <li>· No EMS: F-A,S-B</li> <li>· Segregation groups (SGG1) Acids</li> <li>· Stowage Category A</li> <li>· Segregation Code SG36 Stow "separated from" SGG18-alkalis. SG49 Stow "separated from" SGG6-cyanides</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b> UN 2582 FERRIC CHLORIDE SOLUTION, 8, III</li> </ul>

## 15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR Part 1900)**

La fiche de données de sécurité et l'étiquette sont conformes à HCS 2024.

· **Hazardous Products Act (R.S.C., 1985, c. H-3)**

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2023.

· **Sara**

<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Section 355 (extremely hazardous substances):</b></li> </ul>
7647-01-0   chlorure d'hydrogène
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Section 313 (Specific toxic chemical listings) :</b></li> </ul>
7647-01-0   chlorure d'hydrogène
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>TSCA (Toxic Substances Control Act):</b></li> </ul>
Tous les composants ont la valeur ACTIVE.
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Hazardous Air Pollutants</b></li> </ul>
7647-01-0   chlorure d'hydrogène
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Proposition 65</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Substances chimiques connues pour causer le cancer :</b></li> </ul>
Aucun des composants n'est compris.
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des femelles :</b></li> </ul>
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)

# Fiche de données de sécurité

selon le SIMDUT 2023 et le HCS 2024

Date d'émission 01/26/2026

Numéro de la version 4.01

Revision: 11/04/2025

Nom du produit: 415

(suite de la page 11)

· <b>Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour la reproduction des mâles :</b>
Aucun des composants n'est compris.

· <b>Produits chimiques connus pour causer une toxicité pour le développement :</b>
Aucun des composants n'est compris.

· **Categorías cancerígenas**

· <b>TLV (Threshold Limit Value)</b>
7647-01-0   chlorure d'hydrogène
A4

· <b>NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)</b>
Aucun des composants n'est compris.

· **Inscriptions de substances au Canada :**

· <b>Liste des substances domestiques (DSL) du Canada</b>
Tous les composants sont compris.

· <b>Liste extérieure des substances (LES) du Canada</b>
Aucun des composants n'est compris.

· <b>Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)</b>
Aucun des composants n'est compris.

· <b>Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)</b>
7647-01-0   chlorure d'hydrogène

· **HMIS données (gamme 0-4)**

Santé = 2  
Inflammabilité = 0  
Réactivité = 1

· **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

· **Europe**

· **RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)**

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

· **WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)**

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

· <b>Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)</b>
Aucun des composants n'est compris.

## Fiche de données de sécurité selon le SIMDUT 2023 et le HCS 2024

Page : 13/13

Date d'émission 01/26/2026

Numéro de la version 4.01

Revision: 11/04/2025

**Nom du produit: 415**

(suite de la page 12)

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Service de réglementation
- **Contact:** sds@mgchemicals.com
- **Numéro de la version précédente:** 4.00
- **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 01/26/2026
- **Acronymes et abréviations:**
  - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
  - DOT: US Department of Transportation
  - IATA: International Air Transport Association
  - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
  - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
  - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
  - VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
  - LC50: Lethal concentration, 50 percent
  - LD50: Lethal dose, 50 percent
  - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
  - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
  - NIOSH: National Institute for Occupational Safety
- **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

— CA/FR —